



Communauté d'Agglomération
Saint-Avoid Synergie



Source d'initiatives,
NATURELLEMENT

OPÉRATION COMPOSTAGE

LE PETIT GUIDE





La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a décidé de permettre aux foyers de favoriser l'acquisition d'un composteur afin de réduire le volume de déchets compostables dans nos poubelles.

Ce livret a été élaboré par les guides composteurs agissant sur le territoire afin de vous fournir les bases sur le fonctionnement du compostage

Si nos grands-mères,
sans se poser plus de
questions vidaient leurs
épluchures au fond du jardin,
aujourd'hui la mode est au
composteur.

Du vert au noir, du plastique
recyclé au bois, l'objet prend
des allures de petit prince
du jardin.



Pour toute information vous pouvez nous
contacter de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
du lundi au jeudi et le vendredi matin

Tél. : 03 87 00 32 90

LE COMPOST QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le compost est issu de la dégradation de déchets d'origine végétale par l'action des bactéries, champignons et invertébrés. Cette décomposition passe par différentes phases pour aboutir à une matière brune comme un terreau avec une odeur de sous-bois.

Cet amendement permet d'enrichir le sol, de le rendre plus fertile et d'augmenter le potentiel des défenses cellulaires des végétaux. Il évite l'utilisation d'engrais. Grâce au compostage nous pouvons transformer ces déchets en humus par un processus naturel.

QUELS déchets peuvent être COMPOSTÉS ?

Pratiquement tous les biodéchets, épluchures de légumes, restes de repas, déchets de taille ou de coupe du jardin. C'est donc un moyen économique et écologique de recycler et de valoriser nos déchets organiques.



Composter c'est 20% de déchets en moins dans la poubelle ; soit environ 60 kg sur les 300 kg que chacun de nous produit chaque année.



COMMENT S'Y PRENDRE

Pour bien commencer un compost disposez un lit de 10 cm de matière structurante (paille, feuilles sèches, carton brun déchiré) la circulation de l'air en sera favorisée. Dès les premiers apports d'épluchures ou de fruits abîmés vous devez veiller à ce que l'amas ne soit ni trop sec ni trop mouillé.

Prévoyez un petit seau dans lequel vous mettrez les déchets de cuisine avant de les amener à votre composteur ; vous pouvez le vider 2 à 3 fois par semaine. L'apport régulier et non massif permettra aux micro-organismes de transformer plus efficacement vos déchets.

Prévoyez un stock de « matière brune » (matières carbonées) à côté du composteur.

Lorsque vous déposez des épluchures, fruits, salades...

(matières fortement azotées) ajoutez des matières carbonées en respectant les proportions :

- $\frac{2}{3}$ d'éléments azotés
- $\frac{1}{3}$ d'éléments carbonés.

Où installer son composteur ?

D'expérience, le meilleur emplacement sera celui qui vous permettra d'y accéder par tous temps, donc assez proche de la cuisine.

Le composteur peut s'installer dans un endroit ombragé comme dans un endroit ensoleillé.

En fonction de l'exposition, veillez à bien surveiller votre composteur.

La chaleur risque d'assécher la masse et le processus de décomposition s'arrêtera. Néanmoins, la chaleur du soleil favorise la transformation des éléments. Le processus peut varier entre 6 et 12 mois suivant l'exposition.



Disposez votre composteur à même le sol. Afin d'éviter les nuisibles, il vous est possible de disposer au fond un grillage de maille 1x1.

Vous pouvez également l'installer sur quelques dalles espacées de 1cm.

Le ramassage du compost vous en sera facilité.

Entretien du compost

Assurez-vous que l'air puisse circuler dans votre compost car les micro-organismes, bactéries, champignons, vers, ne pourraient s'y développer.

• **S'il est trop sec** : ajoutez des matières vertes et bien mélanger. Vous pouvez également l'humidifier en utilisant un arrosoir équipé d'une pomme et de manière modérée et uniforme.

• **Afin de vérifier l'humidité du compost** : prenez une poignée et serrez-la, s'il y a plus de 2 gouttes qui coulent c'est que votre compost est trop humide.

QUELQUES CONSEILS !

- Ne pas tasser les déchets
- Couper les fruits ou légumes en morceaux
- Alternner les couches de vert (matières humides) et de brun (matières sèches)
- Les mauvaises odeurs indiquent un manque d'oxygène et une humidité excessive. Il y a lieu d'aérer et d'apporter des déchets carbonés secs et de brasser.



CE QUI EST COMPOSTABLE

- Épluchures
- Fruits et légumes coupés en morceaux
- Marc de café et thé avec filtre et sachet
- Fumier uniquement des animaux herbivores
- Tonte de gazon à intégrer par petite quantité avec des matières brunes, sèches
- Fleurs et plantes potagères coupées en petits morceaux
- Taille d'arbre et de haie coupées avec un sécateur à la taille d'un doigt
- Mouchoir en papier, essuie-tout, carton brun, journal.
- Feuilles mortes

ATTENTION

aux restes de repas liquides, incorporez-les en très petites quantités et toujours avec des matières fortement carbonées.

ÉLÉMENTS	HUMIDES	CARBONÉS	AZOTÉS
Herbe et tonte de pelouse	XXX		XXX
Fruits et légumes abîmés	XXX		XXX
Épluchures	XX	X	XXX
Feuilles mortes		XXX	X
Paille et sciure		XXX	

NE PAS COMPOSTER :

- Sac d'aspirateur
- Mauvaise herbe grainée ou rhizome
- Plante aquatique, bois traité, papier glacé
- Excréments de chien ou de chat, matière synthétique, verre, plastique, etc...

UTILISATION DU COMPOST

Au jardin :

L'automne est la saison privilégiée pour vider son composteur.

Le principe de répartir le compost de façon régulière sur la terre, puis de griffer la surface, est la méthode la plus adéquate.

Il faut éviter d'enfouir cet amendement.

La terre du jardin va lentement se nourrir de cet apport de surface pendant tout l'hiver.

Les apports de printemps nourrissent les plantes qu'on dit gourmandes.

On peut l'épandre entre les rangs de légumes ou en mettre une poignée sous les plants (tomate, courgette, potiron).

SOUS LES ARBRES FRUITIERS

Préférer l'épandage d'automne et griffer la surface du sol.

POUR LES PLANTES EN POTS ET JARDINIÈRES :

Le compost ne doit jamais être utilisé seul : 1/3 de compost pour 2/3 de terre.

Il est bien sûr inutile de rajouter un engrais ou un activateur.



NE PAS ÉPANDRE LE COMPOST TROP PRÈS DES JEUNES POUSSES

AU MOMENT DE SEMER NE METTEZ PAS LES GRAINES DIRECTEMENT DANS LE COMPOST

Le compost améliore la qualité des sols et procure aux plantes pratiquement tous les éléments nutritifs nécessaires à un bon développement et une bonne production.

BON COMPOSTAGE !

**VOUS POUVEZ ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR
À UN TARIF PRÉFÉRENTIEL !**

- **Composteur en plastique**

Les modèles et contenants
peuvent varier en fonction
des stocks disponibles.

30€

- **Composteur en bois**

(360 litres) **20€**

Dans la limite de 2 composteurs par foyer

**Renseignez-vous auprès du Service Environnement de
la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie !**

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Source d'initiatives,
NATURELLEMENT



*Pour toute information vous pouvez nous
contacter de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
du lundi au jeudi et le vendredi matin*

Tél. : 03 87 00 32 90